



Organisateur de l'Accueil :  
CAE - Cholet Animation Enfance  
15 avenue Kennedy - 49300 Cholet  
Tél : 02 72 77 24 00

## Projet Pédagogique Accueil de proximité de Favreau

8 rue René Caillé, 49300 Cholet  
Tél : 02 72 77 24 00 - 07 86 09 11 45  
[accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr](mailto:accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr)

### Vacances 2023-2024

#### L'autonomie et l'estime de soi chez les enfants des territoires moins favorisés

**C'**est permettre aux enfants des milieux socialement moins favorable d'accéder à un environnement propice à leur épanouissement personnel, sociale et culturel. Les objectifs visent à renforcer leur autonomie et leur confiance en soi, afin de leur donner les moyens de surmonter les obstacles et permettre une ouverture au monde par la découverte. **On leur donne les clés pour s'épanouir et se projeter, indépendamment de leur contexte de départ. Cela contribue à lutter contre un déterminisme, en créant des opportunités d'épanouissement chez tous les enfants.**

# Sommaire

<b>1 - Le Service Cholet Animation Enfance</b>	<b>P.2</b>
Présentation du CAE	
Les intentions éducatives	
Les offres éducatives	
Plan Mercredi	
Partenaires	
<b>2 - L'Accueil de proximité de Favreau</b>	<b>P.5</b>
Locaux et implantation	
Environnement et ressources	
Périodes d'accueil et Journée type	
L'équipe pédagogique	
Les objectifs pédagogiques	
La place de l'enfant	
Les projets de l'année	
Séjours courts	
<b>3 - Protocoles et urgences</b>	<b>P.8</b>
Accident graves	
Soins et hygiène	
Vigilance sanitaire	
Incendies	
Intrusions	
Catastrophes	
<b>4 - Les outils d'évaluation</b>	<b>P.9</b>
Bilan numérique et qualitatif	
Réunions d'équipe et de direction	
Retours enfants et familles	

# 1 – Le Service Cholet Animation Enfance

## Présentation du CAE

Le service Cholet Animation Enfance organise pour la Ville de Cholet, les accueils de loisirs. Le service pilote des activités éducatives, sociales, culturelles, physiques et sportives, à destination de l'enfance et la jeunesse durant les temps extra et périscolaire. Le CAE propose des temps de loisirs dont l'un des objectifs principaux est de favoriser l'épanouissement des enfants et familles au sein du territoire.

## Les intentions éducatives du CAE

L'action du service Cholet Animation Enfance s'articule autour de ses intentions éducatives qui sont inscrites dans son projet éducatif. Il traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses valeurs.

**Promouvoir le loisir éducatif :** en garantissant des temps de loisirs utiles au développement personnel et social de l'enfant ainsi qu'à son ouverture sur le monde. Les équipes créaient les conditions qui permettent au public la construction de son identité et l'émergence de ses idées. L'enfant ou le jeune doit avoir le droit et la liberté de s'exprimer, de choisir et de proposer. Les équipes définissent les moyens qui permettent le développement et l'épanouissement de l'enfant et du jeune. Par le jeu, l'activité et le lien, toujours dans le respect des rythmes et des besoins chrono-biologiques, les familles sont sensibilisées au fait que l'ensemble des temps passés par l'enfant sur les structures d'accueil doivent être des temps de détente et de plaisir. Quant au CAE, il met à disposition des moyens humains et matériels pour garantir le respect des nombreuses réglementations.

**Favoriser la mixité et l'accueil de tous les enfants :** la mixité se décline sous diverses formes (genre, handicap, milieu social, âge, culture). Beaucoup de communautés vivent les unes à côté des autres sans se rencontrer et se connaissant peu. Pour une ouverture mutuelle et pour limiter les risques de rejet ou de repli, il est nécessaire de favoriser la rencontre des différences. Nos accueils sont, en ce sens, des lieux privilégiés pour favoriser le « vivre ensemble », en favorisant l'inclusion des enfants atteints de troubles psychologiques ou de handicap physique, en faisant référence à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. Le CAE tient compte des spécificités de cet accueil et mène une réflexion sur les contraintes structurelles et les possibilités pour un accueil adapté avant de s'engager. Le CAE promeut l'accueil des publics issus de tous les milieux sociaux et culturels en s'appuyant sur la richesse des différences individuelles et établit un cadre et des règles de vie qui assurent le bon déroulement de la vie en collectif.

**Pousser le public à la découverte de son territoire :** dans sa dimension locale en priorité, mais aussi plus élargi avec la proposition de sortie à l'extérieur du territoire immédiat. La complémentarité entre les accueils sur le plan des ressources pédagogiques, des moyens humains et logistiques, contribuent à un travail de mise en réseau et de partage de compétences et peut aussi initier des rencontres inter-centres.

**Sensibiliser les publics à la notion d'écocitoyenneté :** le développement durable répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures. Véritable enjeu de société, les structures d'accueil sont des vecteurs de transmission

des valeurs et des idées qui œuvrent au respect de l'environnement et qui encouragent l'engagement éco-citoyen. Dans nos accueils, les enfants sont attentifs et participatifs à des activités d'expérimentation de type : réalisation d'un potager, sensibilisation à la nature, au tri sélectif et au recyclage ainsi que des périodes « zéro déchets ».

**Offrir un service souple et adapté :** en répondant le plus largement possible aux demandes et besoins des familles. Par conséquent, le CAE s'attache à associer les familles dans la réflexion et les évolutions des services. Cette volonté du CAE doit tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités des structures.

## Les offres éducatives du CAE

### Les Accueils de Pleine nature :

Le centre maternel Nougatine pour les enfants de 2 ans ½ à 6 ans.  
Le centre élémentaire Prim'vert pour les enfants de 7 à 12 ans.  
Le centre ados du Bois de la Cure de 11 à 15 ans.

### Les Accueils de Proximité :

Le centre Favreau (pour les 2 ans ½ à 11 ans)  
Le centre Le Verger (pour les 2 ans ½ à 11 ans)  
Le centre du Puy Saint Bonnet (pour les 2 ans ½ à 11 ans)  
Le centre Jean Monnet (pour les 2 ans ½ à 11 ans)  
Le centre La Girardière (pour les 2 ans ½ à 11 ans)  
Le centre Bretagne (pour les 2 ans ½ à 11 ans)

### Les autres activités :

La Maison de la Nature  
Les séjours

## Partenaires

Les équipes du CAE travaillent en collaboration soutenue avec les autorités locales et nationales (SDJES, Préfecture, PMI). Elles développent des partenariats et projets avec l'ensemble des acteurs de la l'Education, la Jeunesse, l'Enfance, la Famille, le Sport et la Culture.



## 2. L'Accueil de proximité de Favreau

### Locaux et implantation

L'Accueil de loisirs de proximité de Favreau (sans hébergement) reçoit les enfants de 3 à 12 ans, en journée complète ou demi-journée matin ou après-midi, avec ou sans repas. Son équipe pédagogique répond aux besoins et aux rythmes de l'enfant et du jeune en toute sécurité (affective, morale et physique). L'accueil de proximité est une richesse supplémentaire dans la construction de l'enfant en tant que futur adulte.

L'accueil est implanté dans la Maison de l'enfance située : **8 rue René Caillé, 49300 Cholet.**

**L'accueil se fait par la porte principale, par visiophone.**

La structure peut accueillir un total de 60 enfants de 3 à 12 ans : 24 enfants de 3 à 5 ans et 36 enfants de 6 à 12 ans.

### Espace 3 à 6 ans

Un espace d'attente, garage, circuits  
Une salle d'activités et de lecture  
Une salle de sieste  
Des sanitaires adaptés  
Une cour extérieure, jeux extérieurs et le parc à proximité

### Espace 7 à 11 ans

Une grande salle pour les jeux de société et activité  
Un salon avec coin lecture, baby-foot, table ping-pong et tableaux  
Des sanitaires adaptés  
Un coin cuisine avec évier  
Une cour extérieure



### Environnement et ressources

Les associations du quartier Favreau  
Les équipements externes  
Les partenaires  
Le matériel pédagogique  
La malle de déguisements  
La boîte à musique

## **Périodes d'accueil et Journée type**

L'accueil de proximité est ouvert les mercredis et les vacances scolaires (hors fériés et week-end) de **7h30 à 18h30**. L'accueil est fermé une semaine pendant les vacances de Noël du lundi 25 au vendredi 29 décembre 2023, réouverture le mardi 2 janvier 2024.

### **7h30 Arrivées échelonnées.**

Les enfants débutent leur journée en douceur. Les animateurs sont à l'écoute des parents et sont présents avec les enfants pour leur permettre d'avoir des rythmes différenciés en mettant à disposition plusieurs espaces et activités autonomes. Les présences sont pointées pour permettre un contrôle.

### **9h30 Ateliers du matin**

Les animateurs proposent des ateliers aux enfants en lien avec le projet pédagogique en assurant la sécurité physique et morale de tous et en favorisant toujours l'épanouissement et le choix des publics.

### **11h Temps de développement personnel**

Les animateurs laissent jouer, se mettent à disposition et jouent avec les enfants qui les sollicitent. Chaque enfant suit son rythme, ses envies et ses besoins. Ces temps revêtent un rôle fondamental dans le développement individuel de l'enfant.

### **12h Repas au restaurant scolaire de l'école Louis Buffon (trajet pédestre)**

Le repas est un temps de découverte gustative mais l'enfant n'est pas forcé. Les animateurs mangent avec les enfants pour assurer la convivialité et la bonne tenue. Le temps de restauration est idéal pour développer l'autonomie et responsabiliser les enfants. Ils sont donc invités à participer au service. L'équipe pédagogique s'assure que le temps de repas reste un temps apaisant et ne se prolonge pas au-delà de 45 minutes.

### **13h30 Temps de développement personnel**

Les animateurs laissent jouer, se mettent à disposition et jouent avec les enfants qui les sollicitent. Chaque enfant suit son rythme, ses envies et ses besoins. Ces temps revêtent un rôle fondamental dans le développement individuel de l'enfant. Pour les plus jeunes l'équipe propose un temps de sieste et/ou de repos.

### **14h30 Ateliers de l'Aprém'**

Les animateurs proposent des ateliers aux enfants en lien avec le projet pédagogique en assurant la sécurité physique et morale de tous et en favorisant toujours l'épanouissement et le choix des publics.

### **16h Goûters et temps d'échanges collectifs**

L'équipe fournit un goûter adapté aux enfants. Ce temps est utilisé pour partager et écouter le vécu de chacun.

### **16h30 Temps de développement personnel**

Les animateurs laissent jouer, se mettent à disposition et jouent avec les enfants qui les sollicitent. Chaque enfant suit son rythme, ses envies et ses besoins. Ces temps revêtent un rôle fondamental dans le développement individuel de l'enfant.

### **17h – 18h30 Départs échelonnés**

Les animateurs assurent le retour auprès des familles et permettent aux enfants d'avoir des rythmes différenciés en mettant à disposition plusieurs espaces et activités autonomes. Les présences sont pointées pour permettre un contrôle.

## L'Équipe pédagogique



**Guewen** : Directeur et animateur élémentaire (BPJEPS LTP)



**Angélique** : animatrice maternels (BAFA)



**Ludivine** : animatrice Elementaire (BAFA)



**Christelle** : animatrice maternels (CAP Petite Enfance)



**Aimy** : animatrice maternels (BAFA)



**Animateur VACATAIRE** : animateur maternels (BAFA) (vient compléter l'équipe en fonction des besoins)

Les personnels techniques :

- des agents municipaux sont chargés du restaurant scolaire
- des agents municipaux assurent l'entretien et le suivi technique des locaux

### **Les modalités de fonctionnement de l'équipe**

Pour permettre une réflexion constante, des temps hebdomadaires sont prévus en équipe avec la direction qui transmet les informations et consignes. Les animateurs et/ou les intervenants sont intégrés autant que possible aux projets.

Au quotidien, l'équipe met en œuvre un travail de transmission et de communication. Pour ce faire, elle s'est dotée d'outils : un cahier de liaison dans lequel sont notées toutes les informations que chacun souhaite communiquer, les missions à effectuer, les projets...

Lors de réunions hebdomadaires, les activités peuvent être revues et corrigées en fonction des besoins et de l'observation des enfants.

### **Missions du directeur en plus des missions d'animations (cf fiche de poste directeur) :**

- Il fait le lien entre l'organisateur, l'équipe et les différents intervenants. Il coordonne les agents et assure une part de la gestion humaine (emploi du temps, formation, évaluation)
- Il s'assure du bon fonctionnement administratif, pédagogique, réglementaire et financier de la structure.
- Formateur, il accompagne les animateurs dans leur évolution permanente, il les conseille et les soutient dans leur projet d'animation, travaille avec eux leurs compétences et leurs points d'efforts en vue d'être plus efficient mais aussi de manière à ce que chacun se sente respecté et indispensable au bon fonctionnement de la structure.

**Missions principales de l'animateur (cf fiche de poste animateur) :**

- Assurer la vie quotidienne des enfants,
- Donner à jouer, laisser jouer, jouer avec et faire jouer,
- Lors de la présentation de ses activités ou sorties, informer l'enfant des règles à suivre et proposer des situations à vivre, des résolutions de problèmes plutôt que de la consommation passive d'activités,
- Être conscient des responsabilités qui lui sont confiées, tant au niveau de la sécurité physique, morale qu'affective de l'enfant. C'est la raison pour laquelle, il est très important d'instaurer un réel dialogue avec l'enfant,
- Mettre en œuvre un projet d'animation issu du projet pédagogique et assurer l'animation des activités,
- Préparer ses activités à l'avance (recherches, tester les réalisations)
- Favoriser des échanges pendant les temps d'accueil et encourager, soutenir l'enfant dans l'activité,
- Aller au-devant des familles pour mettre en place un climat de confiance, témoigner des projets et objectifs, donner des informations à la famille et instaurer le dialogue de manière à recueillir les informations fournies par les parents

**Une vigilance particulière est demandée à l'ensemble du personnel :**

- Ne pas fumer en présence des enfants.
- Mettre en ordre les salles, vérifier les fermetures des portes, fenêtres, lumières, WC, portail.
- Une attention est portée envers les équipes techniques (nettoyage, cuisine, agents d'entretien...) car l'ALSH ne peut fonctionner sans l'adhésion et l'implication de tous.



## Le projet pédagogique

C'est un document élaboré par l'équipe pédagogique en cohérence avec le projet éducatif du territoire. Il donne naissance à des projets d'animations qui se concrétisent par un programme d'activités. Il cadre aussi les actions des animateurs. Les projets s'appuient sur les compétences et ambitions de chacun mais aussi sur la complémentarité dans l'équipe (profil sportif, artistique, etc...). L'équipe pédagogique met à jour régulièrement ses réflexions sur le développement de l'enfant.

## L'Objectif stratégique

C'est les ambitions éducatives portées par la collectivité

### L'autonomie et l'estime de soi chez les enfants des territoires moins favorisés

**C'**est permettre aux enfants des milieux socialement moins favorable d'accéder à un environnement propice à leur épanouissement personnel, social et culturel. Les objectifs visent à renforcer leur autonomie et leur confiance en soi, afin de leur donner les moyens de surmonter les obstacles et permettre une ouverture au monde par la découverte. **On leur donne les clés pour s'épanouir et se projeter, indépendamment de leur contexte de départ. Cela contribue à lutter contre un déterminisme, en créant des opportunités d'épanouissement chez tous les enfants.**

## Les Objectifs pédagogiques

C'est ce que l'équipe souhaite initier chez l'enfant

✓ **Objectifs opérationnels** : c'est la concrétisation dans le quotidien de l'enfant des objectifs pédagogiques par la mise en œuvre des projets d'animations, de moyens et d'actions.

## Encourager la responsabilisation

✓ **Exemples d'actions pour encourager la responsabilisation** :

En mettant en place des actions et un environnement qui permettent aux enfants d'être acteurs du quotidien. Cela peut inclure la mise en œuvre de projets collectifs, des prises de certaines responsabilités et d'initiatives.

Jeux de rôles et de théâtre : organiser des jeux de rôles ou scénettes où les enfants endossent différents rôles et responsabilités. Cela peut être en simulant des situations quotidiennes telles que prendre soin d'un malade ou d'un animal, ou en jouant à des scénarios où ils doivent résoudre des problèmes et prendre des décisions.

Tableaux des responsabilités : mettre en place un tableau des responsabilités où les enfants peuvent cocher les tâches qu'ils souhaitent réaliser, comme ranger un espace, aider pendant les repas, aider un camarade en difficultés, participer à la restauration des jeux de sociétés.

Jeux coopératifs : proposer des jeux de société ou des activités coopératives où les enfants doivent travailler ensemble pour atteindre un objectif commun. Cela leur enseignera l'importance de la collaboration et de la responsabilité envers les autres membres du groupe.

Entretien du jardin et de l'environnement de loisirs : impliquer les enfants dans l'entretien du petit jardin. Ils seront responsables de l'arrosage, du désherbage et de la récolte des aromatiques, ce qui leur donnera un sentiment de fierté et de responsabilité envers leurs plantations. Les enfants seront responsables de la bonne tenue de leurs espaces de loisirs.

## **Renforcer la confiance en soi :**

### **✓ Exemples d'actions pour Renforcer la confiance en soi**

En proposant des activités adaptées à leurs niveaux, où ils peuvent progresser et réussir. Valoriser leurs efforts et leurs réussites et leur montrer qu'ils sont capables d'accomplissements. Trombinoscope des réussites : créer un outil graphique où chaque enfant pourra noter ses réussites et ses progrès ou ses envies de progressions, qu'ils soient comportementaux, sportifs ou artistiques. Cela les aidera à prendre conscience de leurs accomplissements et à se valoriser.

Jeu des compliments : pour désamorcer des conflits ou créer de la cohésion, l'animateur organise un jeu où les enfants se font des compliments les uns aux autres. Ils peuvent dire ce qu'ils apprécient chez leurs camarades, mettant en avant leurs qualités et leurs forces.

Atelier d'expression artistique : proposer des activités artistiques comme le dessin, la peinture, le chant, la danse ou le théâtre, où les enfants pourront exprimer librement leurs émotions et leur créativité. Cela les aidera à développer leur estime de soi et à se sentir plus confiants dans leurs capacités.

Encourager les réussites en encourageant l'enfant lorsqu'il accomplit quelque chose de positif, que ce soit dans une activité sportive ou artistique, ou même dans ses tâches quotidiennes. Cela lui donnera confiance en ses capacités et en ses compétences. Fixer des objectifs atteignables dans les activités en fonction des capacités de l'enfant. Encouragez-le à avancer progressivement et à célébrer chaque étape de son progrès.

## **Développer l'esprit critique**

En encourageant les discussions, la réflexion et les débats sur des sujets divers proches de leur quotidien. Cela permettra aux enfants d'apprendre à remettre en question les idées pré-conçues et à développer une pensée indépendante.

## **Promouvoir la diversité culturelle**

En mettant en valeur la richesse de la diversité culturelle présente dans leur quartier et dans le monde, cela permettra aux enfants de se sentir valorisés dans leur identité culturelle et de développer leur esprit d'ouverture.

## **Accompagner les parents**

En proposant des ressources, outils et conseils adaptés pour soutenir leur rôle éducatif. Renforcer leur confiance envers l'équipe pédagogique et la compréhension des besoins de leurs enfants. Consolider le lien avec les parents pour favoriser l'épanouissement et la reconnaissance des familles au sein du quartier.

### **Développer le partenariat avec les acteurs de la vie du quartier et de la ville**

En développant des actions et projets collaboratifs avec les acteurs sociaux et éducatifs pour favoriser l'épanouissement des publics et encourager un esprit d'engagement et de solidarité. Ces initiatives visent à promouvoir le développement personnel, social et culturel des publics, tout en renforçant les liens avec les acteurs éducatifs et sociaux.

### **Sensibiliser au vivre ensemble**

En favorisant la compréhension mutuelle et en créant un environnement de vie collective harmonieux, où chacun se sent écouté, valorisé et peut contribuer au bon fonctionnement du collectif.

### **Sensibiliser aux enjeux collectifs**

En sensibilisant les enfants aux enjeux communs, on encourage leur compréhension de la coopération, de la solidarité et de la responsabilité pour résoudre les problèmes communs et les enjeux environnementaux, cela stimule leur engagement citoyen et leur participation active dans des actions collectives pour le bien-être de la communauté et de la société.

### **Favoriser l'épanouissement physique chez l'enfant**

En favorisant l'épanouissement physique chez l'enfant grâce à des activités ludiques, sécurisées et stimulantes, tout en intégrant une approche équilibrée de l'alimentation. Cela permettra aux enfants de découvrir le plaisir du mouvement, renforçant ainsi leurs compétences motrices et leur confiance en soi, tout en adoptant de bonnes habitudes alimentaires.

### **Développer la curiosité et l'éveil culturel**

Stimuler la curiosité et l'éveil culturel par des activités variées et enrichissantes, favorisant leur épanouissement intellectuel et émotionnel, ainsi que leur ouverture d'esprit et leur compréhension du monde.

*L'équipe veille à adapter une variété d'actions supplémentaires ou d'ajustements en fonction des besoins des enfants, des opportunités ou des obstacles rencontrés*

***(Mise en œuvre sur les programmes : une partie avec 2 ateliers guidés/jour et une partie activités libres accompagnées. Présentation des objectifs opérationnels de période et apprentissages)***

La qualité éducative des activités s'appuie sur le respect des rythmes chronobiologiques de l'enfant, notre rôle est de proposer des loisirs éducatifs dans un cadre respectueux de la législation et garantissant la sécurité morale et physique des participants.

Nous souhaitons favoriser la découverte d'activités innovantes et impliquer les enfants et les jeunes dans leur organisation. L'équipe d'animation veille à offrir aux jeunes la plus grande variété d'activités possibles : activités de découverte, manuelles, sportives et de loisirs tout en prenant en compte les envies des enfants.

## **La place de l'enfant**

Les mesures envisagées pour l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap

Pour accueillir au mieux les enfants atteints de troubles de la santé ou porteur de handicap, l'équipe de direction et d'animation travaille en communication avec Loisirs Pluriels et le Pôle Ressources handicap 49. Cette collaboration permet d'être à l'écoute de la famille (aménagement de locaux, prise en charge particulière) afin d'optimiser les conditions d'accueil de l'enfant. L'organisation, mise en place doit répondre au mieux aux besoins de l'enfant, sans le mettre en difficulté en prenant en compte le groupe et l'équipe d'animation.

Des évaluations intermédiaires seront faites avec les animateurs référents et les parents en y intégrant par moment l'enfant.

## **Les projets de l'année**

Pour l'année 2023 :

- Les maternels vont relancer le partenariat avec le multi accueil, sous forme de temps d'échange de partage de livres et jeux.
- Un projet sur la place de l'enfant, articulé autour de la prise de décision, la proposition, la responsabilisation et le respect des rythmes individuels. Le projet est soutenu par une réflexion sur l'ajustement du cadre proposé au groupe et sur des outils d'évaluations orientés vers les enfants.
- Les élémentaires ont un projet de correspondance avec différents centres tiré au hasard en France. On enverra une carte fabriquée avec les enfants. L'objectif est de faire prendre conscience aux enfants que le papier peu aussi avoir un impact positif par rapport à la communication par écran interposé.

Les projets de la Ville de Cholet et du CAE vont venir se greffer tout au long de l'année tel que le projet sans écran, les journées des droits de l'enfant et autres projets de service.

## **Séjours courts**

L'été, Cholet Animation Enfance (CAE) organise les traditionnels camps d'été pour les enfants et les adolescents jusqu'à 15 ans. Du séjour "sensation" au "camp des débrouillards" en passant par un "raid aventure", les petits Choletais pourront explorer, s'initier à des activités manuelles, sportives ou encore culturelles en toute sécurité. Pour tous les détails les séjours, les dates, tarifs et modalités d'inscription, vous pouvez vous référer au livret Séjours CAE 2024, disponible au siège du CAE, dans les accueils de proximité et de loisirs et en annexe 4.

## 3 - Protocoles et urgences

### Accident graves

Voir annexe 1 (gestion et déclaration d'un accident majeur)

### Soins, hygiène et vigilance sanitaire

- Un lavage des mains régulier, de manière ludique sera réalisé avec les enfants.
- Chaque matin, l'enfant arrivera avec une tenue propre. Privilégier une tenue facile à enfiler (jogging) qui ne craint rien et des baskets à scratch afin qu'il puisse être le plus autonome possible. Par temps chaud l'enfant devra disposer d'une gourde pour une hydratation régulière, la casquette est aussi indiquée pour les saisons chaudes.
- Dans l'intérêt du plus grand nombre, le parent s'assure de la température corporelle de son enfant avant de l'emmener au centre si celui-ci présente des signes de maladies. Tout enfant présentant une température supérieure à 38° ou des symptômes de maladie contagieuse devra être emmené pour visite médicale par ses responsable légaux.
- Si l'enfant présente des signes de maladie et/ou de fièvre au cours de l'accueil, il sera pris en charge par un animateur et isolé dans une pièce. Suite à l'appel du directeur, les parents devront venir chercher l'enfant sans délai.
- Un référent crise sanitaire est désigné : Guewen GENTY pour l'ALSH Favreau.

Il veille au respect des protocoles sanitaires en lien direct avec l'éducation nationale pour assurer la santé et la sécurité des enfants et des animateurs durant les crises sanitaires.

En fonction de la situation sanitaire, le service met en œuvre des protocoles permettant de respecter la sécurité et la santé de tous, tout en maintenant des conditions d'accueil les plus favorables à l'épanouissement des enfants.

Au vu du cadre sanitaire du ministère, en date du 25 juillet 2022 :

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports, a établi pour l'année scolaire 2022-2023 en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant 4 niveaux :

Socle de mesures ; Niveau 1 / Vert ; Niveau 2 / Orange; Niveau 3 / Rouge.

Le protocole applicable à notre accueil, depuis la rentrée 2022 est au niveau « socle de mesures » qui n'impose aucune limitation.

### Incendies

Voir annexe 2 (plans et consignes d'évacuation en cas d'incendie)

### Intrusions

Voir annexe 3 (plans et consignes d'évacuation en cas d'intrusions)

### Catastrophes

Voir annexe 4 (plans et consignes d'évacuation en cas de catastrophe)

## 4 - Les outils d'évaluation

Les évaluations sont indispensables pour identifier les réussites ou les manques. Elles permettent de guider et proposer des solutions.

### **Bilan qualitatif et numérique**

- Bilan qualitatif
- Indicateurs numériques
- Une synthèse de ces évaluations (pour permettre un retour à la direction et aux élus jeunesse)

### **Réunions d'équipe et de direction**

- Réunions de bilans et d'analyse des pratiques organisée après chaque période avec l'équipe
- Des réunions de partage de pratique sont parfois organisées avec d'autres directeurs d'accueil
- Réunion avec la coordination et la direction du service est prévues chaque mois pour échanger sur les orientations et difficultés

### **Retours enfants et familles**